Municipal Plan and Zoning By-law Review

Vision Workshop

Examen du Plan municipal et de l'Arrêté de zonage

Atelier sur la vision

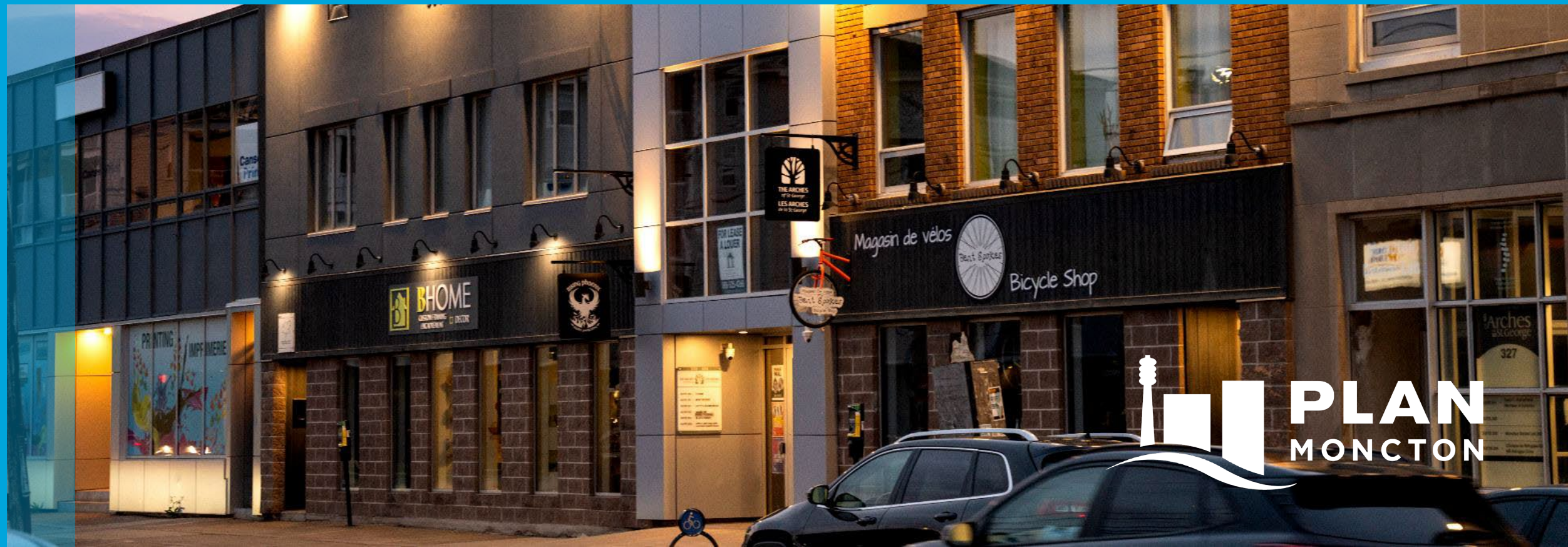

Land Acknowledgement

We would like to acknowledge that the land on which we gather is the traditional unceded territory of the Wolastoqiyik (Maliseet) and Mi’kmaq peoples.

Reconnaissance du territoire

Nous souhaitons déclarer que nous nous réunissons sur le territoire traditionnel non cédé des peuples Wolastoqiyik (Maliseet) et Mi’kmaq.





Agenda

1. Project Team Introductions
2. Presentation
3. Visioning Activities

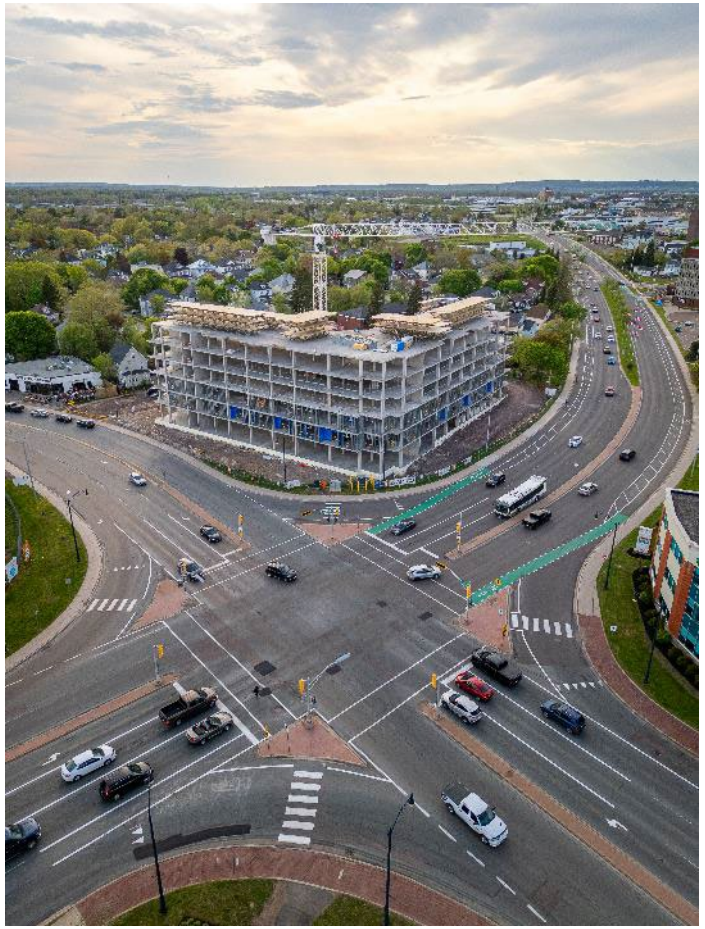

Ordre du jour

1. Présentation des membres de l’équipe du projet
2. Présentation
3. Activités de définition de la vision

Project Team Introductions

Présentation des membres de l’équipe du projet

City Project Team	MONCTON	Équipe du projet de la Ville
Lead Consultant	wsp	Expert-conseil principal
Architectural, Urban Design and Consulting	WILLIAMS & STEWART ASSOCIATES LIMITED JOHN G. WILLIAMS LIMITED ARCHITECT	Architecture, urbanisme et expertise-conseil
Land Economics Consultant	Parcel	Cabinet d’experts-conseils en économie foncière

Purpose of Today's Workshop

Objectif de l'atelier d'aujourd'hui

1. Introduce the City of Moncton Municipal Plan and Zoning By-Review

Présenter l'examen du Plan municipal et de l'Arrêté de zonage.

2. Our approach and work completed to date

Notre approche et les travaux réalisés jusqu'à maintenant

3. Hear from you!

Vos commentaires!

Municipal Plan and Zoning By-Law Review Project Overview

Examen du Plan municipal et de l’Arrêté de zonage Aperçu du projet

Project Overview

Purpose of the Municipal Plan and Zoning By-law Review

- The *Community Planning Act* requires a review of a new Municipal Plan at least every 10 years after it comes into effect.
- This project represents an opportunity to review the entire Municipal Plan and Zoning By-law to ensure it aligns with provincial land use planning policy.
- The Municipal Plan Review also creates an opportunity to consider the changing local context and ensure that the evolving needs and priorities of the community are met.
- The City's updated Municipal Plan will establish a new vision and supporting policy framework for how growth and change will be managed to year 2051.

Aperçu du projet

Objectif de l'examen du Plan municipal et de l'Arrêté de zonage

- La *Loi sur l'urbanisme* oblige à examiner le nouveau Plan municipal au moins une fois tous les 10 ans après la date à laquelle il est entré en vigueur.
- Ce projet offre l'occasion d'examiner l'ensemble du Plan municipal et de l'Arrêté de zonage pour s'assurer qu'ils cadrent avec la politique provinciale sur la planification de l'aménagement du territoire.
- L'examen du Plan municipal offre aussi l'occasion de tenir compte de l'évolution du contexte local et de s'assurer que l'on s'adapte à l'évolution des besoins et des priorités de la collectivité.
- La version à jour du Plan municipal de la Ville établira une nouvelle vision et une nouvelle politique-cadre auxiliaire pour la gestion de la croissance et du changement jusqu'en 2051.





Project Overview

What is a Municipal Plan?

A Municipal Plan is a strategic land use planning policy document that contains a series of goals, objectives, and policies that work to shape development and guide land use planning decisions. It addresses a range of topics, including, but not limited to:



Housing

Logement



Employment

Emploi



Environmental Sustainability

Durabilité environnementale



Economic Development

Développement économique

Aperçu du projet

Qu’est-ce que le Plan municipal?

Le Plan municipal est une politique sur la planification stratégique de l’aménagement du territoire qui regroupe une série de buts, d’objectifs et de principes destinés à orienter l’aménagement et à guider les décisions dans la planification de l’aménagement du territoire. Ce plan fait état de différents thèmes, dont les suivants:

Project Overview

What is a Municipal Plan?

- Municipal Plan policies are accompanied by a series of maps or schedules which show where different policies apply.
- It is developed in accordance with the requirements of the *Community Planning Act*, with engagement and input from the City, technical agencies, First Nations Rightsholders, and the local community.

The City's existing Municipal Plan was approved by the Province in 2014!

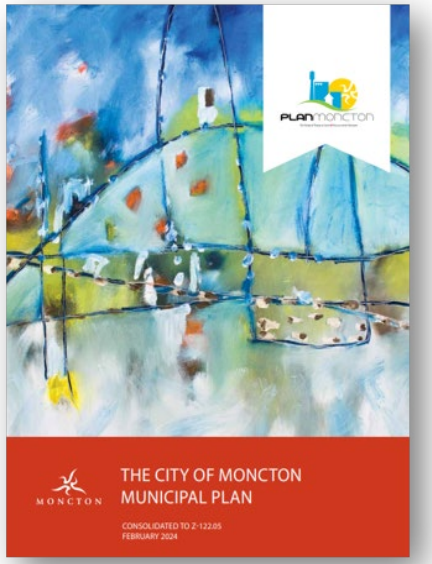

Aperçu du projet

Qu'est-ce que le Plan municipal?

- Les politiques du Plan municipal sont accompagnées d'une série de cartes ou d'annexes qui indiquent les secteurs dans lesquels s'appliquent les différentes politiques.
- Ce plan est mis au point conformément aux exigences de la *Loi sur l'urbanisme*, en consultant la Ville, les organismes techniques, les titulaires des droits des Premières Nations et la collectivité locale et en leur demandant leur avis.

Le Plan municipal existant de la Ville a été approuvé en 2014 par le gouvernement provincial!

Project Overview

What is a Zoning By-law?

- A legal document that regulates the use of land and built form.
- Provides detailed standards for how a property may be developed.

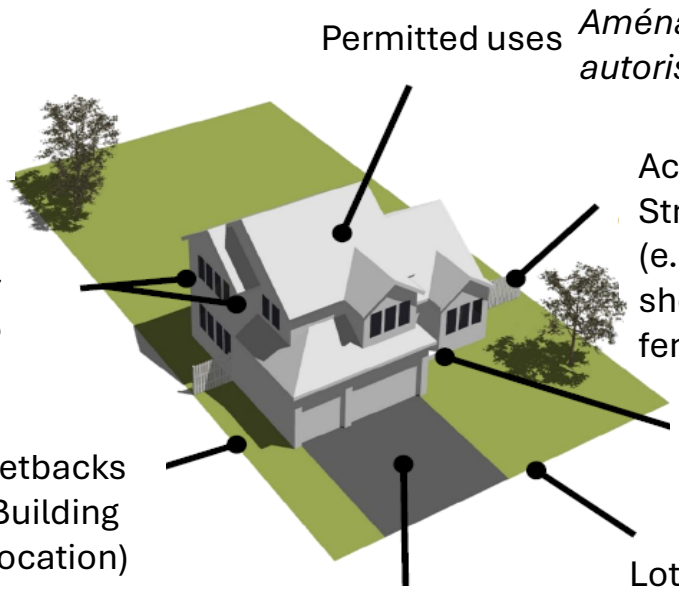

Aperçu du projet

Qu'est-ce qu'un arrêté de zonage?

- Il s'agit d'un texte juridique qui réglemente l'aménagement du territoire et la forme bâtie.
- Il comprend des normes détaillées sur l'aménagement des propriétés.

Project Overview

What is a Zoning By-Law?

- Implements the land use objectives and policies of a community's Municipal Plan and helps manage potential conflicts between land uses.
- Includes maps or schedules that show how land is zoned across the municipality.

The City's existing Zoning By-Law was adopted in 2014!

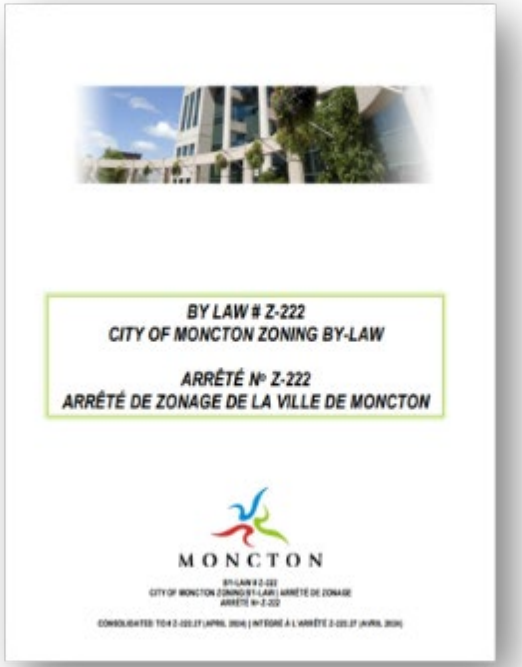

Aperçu du projet

Qu'est-ce qu'un arrêté de zonage?

- Il permet de mettre en œuvre les objectifs et les politiques de l'aménagement du territoire du Plan municipal de la collectivité et de gérer les conflits potentiels entre les aménagements.
- Il comprend des cartes et des annexes indiquant comment le terrain est zoné dans toute la municipalité.

L'Arrêté de zonage existant de la Ville a été adopté en 2014!

Project Overview

New Brunswick Planning Hierarchy

Community Planning Act
Provincial legislation to guide regional and local planning decisions in the development of communities in New Brunswick.

City of Moncton Municipal Plan
Establishes a long-term vision, objectives, land use designations, and policies to manage growth and development.

City of Moncton Zoning By-law
Implements the Municipal Plan by defining permitted uses and performance standards (e.g., setbacks, building heights) and regulations for each Zone.

General, High-Level

Planification générale et globale

Detailed, Site-specific

Planification détaillée et propre aux sites

Provincial | Gouvernement provincial

Municipal | Administration municipale

Aperçu du projet

Hiérarchie de la planification du Nouveau-Brunswick

Loi sur l'urbanisme
Loi provinciale orientant les décisions de planification régionales et locales dans l'aménagement des collectivités du Nouveau-Brunswick.

Plan municipal de la Ville de Moncton
Ce plan établit la vision à long terme, les objectifs, les désignations de l'aménagement du territoire et les politiques de gestion de la croissance et de l'aménagement.

Arrêté de zonage de la Ville de Moncton
Cet arrêté permet de mettre en œuvre le Plan municipal en définissant les aménagements autorisés et les normes de rendement (dont les marges de retrait et la hauteur des bâtiments) ainsi que les règlements d'application pour chaque zone.

Our Approach

Notre approche

Work Plan

Phase 1

Exploring

- Project Initiation Meeting & Site Visit
- Participant & Rightsholder Scan
- Refine Communications & Engagement Strategy
- First Nations Rightsholder Outreach

Winter 2025

Plan de travail

Phase 1

Exploration

- Réunion pour le lancement du projet et visite des sites
- Analyse des participants et des titulaires des droits
- Mise au point de la Stratégie de communication et de consultation
- Communication avec les titulaires des droits des Premières Nations

Hiver 2025

Work Plan

We are here!

Phase 2

Visioning

- Background Review Report
- Consultation Cluster #1
- Engagement Summary

Winter-Summer 2025

Plan de travail

Nous sommes ici!

Phase 2

Définition de la vision

- Rapport sur l’examen du contexte
- Groupe de consultation nº 1
- Synthèse de la consultation

Hiver-été 2025

Work Plan

Phase 3

Developing

- Identify ‘Big Moves’
- Policy Directions Report
- Inclusionary Zoning/Density Bonusing Report
- Consultation Cluster #2
- Engagement Summary

Summer/Fall 2025

Plan de travail

Phase 3

Élaboration

- Définition des « grands changements »
- Rapport sur les orientations de la politique-cadre
- Rapport sur le zonage d’inclusion et sur les primes de densité
- Groupe de consultation nº 2
- Synthèse de la consultation

Été/automne 2025

Work Plan

Phase 4

Refining

- Draft Municipal Plan
- Draft Zoning By-law
- Consultation Cluster #3
- Engagement Summary

Fall 2025

Plan de travail

Phase 4

Affinage

- Version provisoire du Plan municipal
- Version provisoire de l’Arrêté de zonage
- Groupe de consultation nº 3
- Synthèse de la consultation

Automne 2025

Work Plan

Phase 5

Producing

- Legal Review & Translation
- Consultation Cluster #4
- Engagement Summary
- Final Municipal Plan & Zoning By-law

Winter/Spring 2026

Plan de travail

Phase 5

Production

- Examen juridique et traduction
- Groupe de consultation nº 4
- Synthèse de la consultation
- Version définitive du Plan municipal et de l’Arrêté de zonage

Hiver/printemps 2026

Work Plan

Plan de travail

Phase 6

Completing

- Final Engagement Summary
- Council Adoption

Summer 2026

Phase 6

Achèvement

- Synthèse de la dernière consultation
- Adoption par le Conseil municipal

Été 2026

Community Engagement Program

Programme de consultation de la collectivité

Phase 2: Consultation Cluster No. 1
Visioning – Establishing a vision

Phase 3: Consultation Cluster No. 2
Developing – Background Review and Policy Directions

Phase 4: Consultation Cluster No. 3
Refining – First Draft of the Municipal Plan and Zoning By-law

Phase 5: Consultation Cluster No. 4
Production – Final Municipal Plan and Zoning By-law



Phase 2 : Groupe de consultation nº 1
Définition de la vision – Établissement d'une vision

Phase 3 : Groupe de consultation nº 2
Élaboration – Examen du contexte et orientations des politiques

Phase 4 : Groupe de consultation nº 3
Affinage – Première version provisoire du Plan municipal et de l'Arrêté de zonage

Phase 5 : Groupe de consultation nº 4
Production – Version définitive du Plan municipal et de l'Arrêté de zonage

Community Engagement Program

First Nations Rightsholders Engagement and Consultation

- Any successful project must ensure First Nations Rightsholders are meaningfully engaged in the planning, development, and delivery of Project activities.
- Guided by the New Brunswick Department of Indigenous Affairs (DIA).
- The Community Engagement Program will ensure that consultation activities are managed in accordance with regulatory and policy requirements and Project commitments.
- Consultation will be based on the principles of **trust**, **respect**, and **transparency**.
- Must be in line with the City's existing protocols and relationships.

Programme de consultation de la collectivité

Titulaires des droits des Premières Nations mobilisation et consultation

- Pour mener à bien un projet, il faut s’assurer que les titulaires des droits des Premières Nations participent significativement à la planification, à l’élaboration et à la réalisation des activités du projet.
- On s’en remet au ministère des Affaires autochtones (MAA) du Nouveau-Brunswick.
- Le Programme de consultation de la collectivité permet de s’assurer que les activités de consultation sont gérées conformément aux exigences de la réglementation et des politiques et aux engagements pris dans le cadre des projets.
- La consultation se déroulera selon les principes de la **confiance**, du **respect** et de la **transparence**.
- La consultation doit cadrer avec les protocoles existants et les relations de la Ville.

Vision Workshop | Atelier sur la vision

Vision and Guiding Principles

Vision et principes directeurs

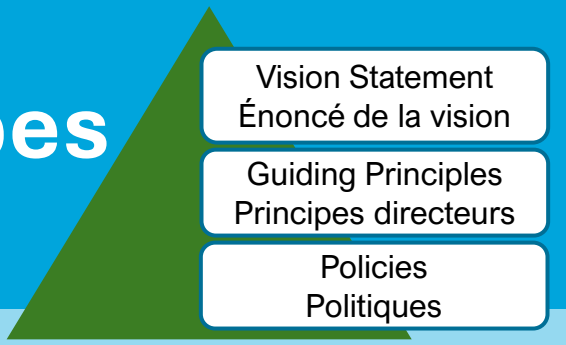

Establishing a Vision

- A **Vision Statement** and **Guiding Principles** express the intent of future change and provide a basis for policy development – ensuring that all aspects of a Municipal Plan work together.
- A **Vision Statement** tells a story about a community's long-term views and aspirations for the future. It reflects core values, qualities, and characteristics of a community. The **Vision Statement** guides the direction of policy in the Municipal Plan.
- To realize the **Vision Statement**, **Guiding Principles** guide the implementation of policies in the Municipal Plan. **Guiding Principles** set out more specific directions or goals for enhancing or protecting the community's core values, qualities, and characteristics, and are crucial to achieving a long-term vision for the City.

Établissement de la vision

- L'**Énoncé de la vision** et les **principes directeurs** expriment l'intention des changements à apporter et constituent le point de départ de l'élaboration des politiques, en veillant à ce que tous les aspects du Plan municipal concordent.
- L'**Énoncé de la vision** fait état des points de vue et des aspirations à long terme de la collectivité. Elle rend compte des valeurs essentielles, des qualités et des caractéristiques de la collectivité. L'**Énoncé de la vision** guide l'orientation des politiques du Plan municipal.
- Pour réaliser l'**Énoncé de la vision**, les **principes directeurs** guident la mise en œuvre des politiques du Plan municipal. Les **principes directeurs** font état d'autres orientations ou buts plus spécifiques pour rehausser ou protéger les valeurs essentielles, les qualités et les caractéristiques de la collectivité et sont indispensables pour réaliser la vision à long terme de la Ville.

Current Municipal Plan Vision

"The Vision of Plan Moncton is to create a city that we love. A resilient city that thrives on opportunity, innovation, and transformation. A city that embraces nature and ensures a healthy natural environment for future generations. A beautiful city with a true sense of place and identity, that is safe and accessible to all. A city that respects and celebrates the unique and diverse needs of its people, regardless of age, income, language, culture or abilities. A city where walking, cycling and transit are a pleasure, with a vibrant heart that is the downtown surrounded by distinct neighbourhoods that enrich and support our daily lives. A city that knows how to enjoy itself, winter, spring, summer or fall. A city that is focused, well managed, and sustainable and a city that understands that everything is connected. A city of leaders and partners. A city that inspires."

Vision du Plan municipal à l'heure actuelle

« La vision de Plan Moncton consiste à créer une ville que nous aimons. Une ville qui a du ressort et qui ne cesse de saisir les occasions, d'innover et de se transformer. Une ville qui respecte la nature et garantit un environnement naturel sain pour les générations futures. Une belle ville qui offre un réel sentiment d'appartenance et d'identité, qui est sécuritaire et accessible à tous. Une ville qui respecte et célèbre le caractère unique et les besoins variés de ses citoyens, sans égard à l'âge, au revenu, à la langue, à la culture ou aux capacités. Une ville où il fait bon se balader à pied, à vélo et à bord des transports en commun. Où le cœur animé se situe au centre-ville. Qui offre un réseau complet de quartiers qui enrichissent notre quotidien et où l'on peut se consacrer à toutes ses occupations. Une ville qui sait s'amuser en hiver, au printemps, en été ou à l'automne. Une ville bien gérée, durable, qui a un objectif en vue et qui comprend que tout est interdépendant. Une ville de leaders et de partenaires. Une ville qui nous inspire. »

Vision & Guiding Principles

Guiding Principles

To realize the **Vision Statement**, **Guiding Principles** guide the implementation of policies in the Municipal Plan.

Guiding Principles set out more specific directions or goals for enhancing or protecting the community's core values, qualities, and characteristics, and are crucial to achieving a long-term vision for the City.



Vision et principes directeurs

Principes directeurs

Pour réaliser l'**Énoncé de la vision**, les **principes directeurs** guident la mise en œuvre des politiques du Plan municipal.

Les **principes directeurs** font état d'autres orientations ou buts plus spécifiques pour rehausser ou protéger les valeurs essentielles, les qualités et les caractéristiques de la collectivité et sont indispensables pour réaliser la vision à long terme de la Ville.

Vision & Guiding Principles

Guiding Principles

Sustainability

- Making decisions that consider our environment, our economics, and our community. We want to leave our children and their children a better community.

Diversity

- Promoting and encouraging diversity in language, culture, ethnicity, and ability. We are Canada's first bilingual city and provide bilingual services to our citizens. We are committed to working to make our corporation and our community more reflective of the Canadian mosaic.

Vision et principes directeurs

Principes directeurs

Durabilité

- Prendre des décisions qui tiennent compte de notre environnement, de notre économie et de notre collectivité. Nous voulons léguer à nos enfants et à nos petits-enfants une meilleure collectivité.

Diversité

- Promouvoir et encourager la diversité de langue, de culture, d’origine ethnique et de capacité. Nous sommes la première ville bilingue du Canada, et nous fournissons des services bilingues à notre population. Nous nous sommes engagés à travailler pour que notre organisation et notre collectivité illustrent mieux la mosaïque canadienne.

Vision & Guiding Principles

Guiding Principles

Engagement
- Facilitating, encouraging, and welcoming the contributions of our citizens in the growth and development of our city.

Creativity
- Thinking and doing things differently. We are creative, innovative, we embrace new technologies and we foster a culture of continuous learning.

Accountability
- Delivering quality services in the best interest of our citizens. We are fiscally responsible to our citizens, our employees, and our community.

Vision et principes directeurs

Principes directeurs

Consultation
- Faciliter et encourager la contribution des gens à la croissance et au développement de notre ville et accueillir avec plaisir leur contribution.

Créativité
- Changer notre manière de penser et d’agir. Nous sommes créatifs et innovateurs : nous nous ouvrons aux nouvelles technologies et nous favorisons une culture d’apprentissage continu.

Reddition de comptes
- Fournir des services de qualité dans l’intérêt de la population. Nous sommes responsables sur le plan financier envers la population, nos employés et notre collectivité.

Vision & Guiding Principles

Guiding Principles

Professionalism

- Empowering our workforce to be service-oriented. We aspire to be an employer of choice, and we value dedicated, loyal, skilled people who want to make a difference in their community.

Leadership

- Being a positive influence in the growth and development of our region. We are conscious of our leadership role in the workplace, the community, our region, and beyond, in developing and promoting best practices in municipal government.

Vision et principes directeurs

Principes directeurs

Professionnalisme

- Inspirer nos effectifs à donner la priorité au service. Nous aspirons à être un employeur de choix, et nous apprécions des gens dévoués, loyaux et compétents qui veulent changer l’avenir de leur collectivité.

Leadership

- Exercer une influence positive sur la croissance et le développement de notre région. Nous sommes conscients de notre rôle d’avant-garde dans le milieu de travail, dans notre collectivité, dans notre région et ailleurs pour l’élaboration et la promotion de pratiques exemplaires d’administration municipale.

Today's Workshop

There are a series of stations throughout the room, where you will be asked to provide your ideas and input. The Project Team will be available for questions and discussion!

Some questions to consider...

What are your favourite things about Moncton today?

What kind of community do you want Moncton to be in 25 years?

L’atelier d’aujourd’hui

Nous avons aménagé dans cette salle une série de stations dans lesquelles on vous demandera d’exprimer vos idées et de donner votre avis. L’équipe du projet sera à votre disposition pour répondre à vos questions et pour discuter avec vous!

Certaines questions à envisager :

Qu’est-ce qui vous plaît le plus à Moncton aujourd’hui?

Quel genre de collectivité voulez-vous que Moncton soit dans 25 ans?

Next Steps

- Ongoing First Nations Consultation
- Continuing Consultation Cluster #1 engagement activities
- Engagement Summary
- Finalize Background Study

Prochaines étapes

- Consultation continue des Premières Nations
- Activités continues de consultation du groupe de consultation nº 1
- Synthèse de la consultation
- Mise au point du Rapport sur le contexte





THANK YOU
MERCI

Greg Bender, MCIP, RPP
Director, Urban and Community Planning
647-730-7114 | gregory.bender@wsp.com

Greg Bender, MICU, UPC
Directeur, Planification urbaine et communautaire
647-730-7114 | gregory.bender@wsp.com

PLAN MONCTON